

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Telephone: +251115 517700

Fax: +251115517844

website: www.africa-union.org

CONSEIL EXÉCUTIF

Vingt-quatrième session ordinaire

21-28 janvier 2014

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/807(XXIV)

Original : Anglais

**RAPPORT DE LA NEUVIEME SESSION ORDINAIRE DE LA
CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS EN CHARGE
DES RESSOURCES ANIMALES
ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE
DU 16 AU 19 AVRIL 2013**

**RAPPORT DE LA NEUVIEME SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES
MINISTRES AFRICAINS EN CHARGE DES RESSOURCES ANIMALES
ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE, DU 16 AU 19 AVRIL 2013**

NOTE INTRODUCTIVE

1. La 9^{ème} Conférence des ministres africains en charge de l'Élevage a eu lieu à Abidjan en Côte d'Ivoire, du 16 au 19 avril 2013, autour du thème « *Investir dans l'élevage pour accélérer l'intégration régionale et la prospérité dans le contexte de la renaissance africaine* ».

Cette réunion ministérielle, tenue les 18 et 19 avril 2013, a été précédée par la réunion des experts qui a eu lieu les 16 et 17 avril 2013.

2. Cinquante-trois (53) États membres (EM) de l'Union africaine et vingt-et-unes (21) organisations, y compris les communautés économiques régionales (CER), les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations de la société civile, ont participé à cette conférence.

3. Les experts ont évalué les progrès accomplis au cours des trois dernières années, après la 8^{ème} Conférence ministérielle tenue à Entebbe en Ouganda en mai 2010, et se sont penchés sur des questions novatrices liées à l'élaboration des politiques d'élevage et à la promotion des investissements dans ce secteur, dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA).

4. Les organisations partenaires et les experts techniques ont fait des interventions au cours de la rencontre, après quoi les ministres, à la fin de leurs délibérations, ont adopté le rapport des experts.

5. Les ministres ont reconnu le rôle de l'élevage dans la promotion de l'intégration régionale sur le continent, et ont mis en évidence les difficultés à attirer les investissements dans ce sous-secteur. Ils ont également partagé leurs diverses expériences et les différentes mesures prises par leurs pays pour relever quelques-uns de ces défis.

6. Les ministres ont appuyé l'appel en faveur des réformes politiques et institutionnelles et se sont mis d'accord sur l'urgente nécessité d'orienter les politiques nationales vers l'exploitation des potentiels de l'élevage pour promouvoir l'intégration régionale, la sécurité alimentaire et l'amélioration des moyens de subsistance.

RAPPORT DE LA 9^{EME} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS EN CHARGE RESSOURCES ANIMALES

I. INTRODUCTION

1. La neuvième Conférence des ministres en charge des ressources animales en Afrique s'est tenue à Abidjan en Côte d'Ivoire les 18 et 19 avril 2013. Elle a été organisée par le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), sous les auspices de la Commission de l'Union africaine (CUA), sur le thème suivant : « **Investir dans l'élevage pour accélérer l'intégration régionale et assurer la prospérité dans le contexte de la renaissance africaine** ». Ses principaux objectifs étaient de faire le bilan des progrès accomplis depuis la dernière conférence ministérielle tenue à Entebbe en Ouganda en avril 2010 et de se pencher sur d'autres questions d'actualité relatives au développement et à l'utilisation des ressources animales en Afrique, en particulier en ce qui concerne la promotion des investissements des secteurs public et privé dans l'élevage.

2. Les pays suivants, membres de l'Union africaine, ont participé à la conférence ministérielle : Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Kenya, Liberia, Libye, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé & Principe, Seychelles, Sierra-Leone, Somalie, Soudan, Sud Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Union des Comores, Zambie, Zimbabwe.

3. Ont également participé à la conférence les représentants des communautés économiques régionales (CER), notamment la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

4. Le Département de l'Economie rurale et de l'Agriculture de la Commission de l'Union africaine (CUA-DREA) et ses bureaux techniques, à savoir le Centre panafricain de vaccins vétérinaires de l'Union africaine (UA-PANVAC), la Campagne panafricaine d'éradication des glossines et des trypanosomoses de l'Union africaine (UA -PATTEC) et le Bureau pour la recherche agricole et le développement des graines céréalières dans les zones semi-arides de l'Union africaine (UA-SAFGRAD) étaient également représentés à la conférence.

5. En outre, les représentants des institutions suivantes étaient présents à la réunion : Union européenne (UE), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation mondiale de la santé animale (OIE), Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI), Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zones sub-humides (CIRDES), Centre d'innovation pour l'élevage en Afrique de l'Ouest (WALIC). Ont également assisté à la réunion des représentants de la société civile et du secteur privé, notamment l'Alliance mondiale pour les médicaments vétérinaires (GALVmed), la société kenyane de production laitière *Brookside Dairy Limited* et la Banque de Financement Agricole (BFA) de la Côte d'Ivoire.

II. SESSION D'OUVERTURE

6. La réunion a commencé par une allocution de bienvenue prononcée par le Directeur de l'UA-BIRA, le Professeur Ahmed Elsalwy. Ce dernier a remercié le Gouvernement et le Peuple de Côte d'Ivoire pour leur accueil chaleureux, leur généreuse hospitalité, leur engagement et dévouement pour l'organisation de la série de réunions qui ont précédé la 9^{ème} Conférence des ministres en charge des ressources animales en Afrique. Le Professeur El-Sawalhy a rendu hommage au Comité organisateur national et au personnel de l'UA-BIRA pour l'organisation de la réunion des experts et les bonnes dispositions prises pour la conférence ministérielle. Il a attiré l'attention des participants sur le mandat et la mission de l'UA-BIRA, et les a informés que l'accomplissement de ce mandat et de cette mission nécessitent une collaboration avec les partenaires, les États membres de l'UA, les partenaires techniques, les partenaires au développement et d'autres parties prenantes. Il a expliqué l'importance du rôle que les Ministres en charge des ressources animales ont joué en fournissant à l'UA-BIRA des conseils sur le développement de l'élevage en Afrique, et la manière dont la conférence ministérielle a servi de plateforme pour le dialogue à ce sujet. Il a attiré l'attention sur le thème de cette conférence : ***Investir dans l'élevage pour accélérer l'intégration régionale et assurer la prospérité dans le contexte de la renaissance africaine.***

7. Dans son discours liminaire sur le thème de la conférence, la Commissaire de la CUA pour l'Economie rurale et l'Agriculture, Son Excellence Mme Rhoda Peace Tumusiime, s'est félicitée de la participation sans précédent de 53 États membres de l'Union africaine à la 9^{ème} Conférence des ministres en charge des ressources animales en Afrique. Elle a également exprimé sa satisfaction pour l'occasion offerte à la CUA d'organiser la conférence, conjointement avec le Gouvernement et le Peuple de la République de Côte d'Ivoire. Elle a rendu hommage à Son Excellence Monsieur le Président, au Gouvernement et au Peuple de Côte d'Ivoire pour leur accueil chaleureux, leur généreuse hospitalité, l'engagement et le dévouement dont ils ont fait preuve dans l'organisation de la conférence. Elle a informé les participants que l'Afrique va célébrer cette année le 50^{ème} anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le prédécesseur de l'actuelle UA. Le thème du jubilé d'or est ***le Panafricanisme et la Renaissance africaine.***

8. Elle a rappelé aux participants le thème de la 8^{ème} Conférence ministérielle tenue à Entebbe en Ouganda en mai 2010 et les résolutions-clés adoptées lors de cette rencontre. Elle a souligné que l'éradication de la peste bovine était une réalisation majeure, mais a attiré l'attention sur de nombreuses autres questions qui restent pertinentes pour le développement et l'utilisation des ressources animales en Afrique, et a demandé aux ministres de donner des directives sur la façon de les aborder d'une manière plus décisive. À cet égard, elle a souligné la nécessité d'inverser le déséquilibre commercial entre les exportations et les importations africaines d'animaux et de produits animaux, qui est caractérisé par des sorties croissantes de milliards de devises pour financer les importations. La commissaire a mis en évidence l'absence d'investissements et de réformes politiques et institutionnelles appropriées, dont la conséquence est une mauvaise exploitation des débouchés en expansion pour divers produits animaux dans les différentes régions, qui pourraient pourtant profiter aux

producteurs africains dans les zones ayant des excédents de produits animaux et aux consommateurs vivant dans les zones déficitaires.

9. Elle a encouragé les ministres à envisager une approche à deux volets pour le développement de l'élevage, qui puisse aider les producteurs orientés vers le marché à accroître la production et la productivité animales et les éleveurs pauvres à mieux utiliser leurs ressources animales pour maintenir leurs moyens de subsistance. Elle a également souligné la nécessité d'investir dans les systèmes de collecte de données et les capacités d'analyse comme fondement crucial pour le développement du secteur et l'utilisation effective des institutions de recherche sur l'élevage à cet égard.

10. La Commissaire a insisté sur la nécessité d'atténuer l'impact des obstacles non tarifaires sur le commerce régional par l'amélioration de la conformité aux normes internationales et régionales pour faciliter l'accès aux marchés, et par la promotion de mécanismes propres à assurer un commerce intra-régional fluide à travers l'harmonisation et la reconnaissance mutuelle des exigences sanitaires. La nécessité de mécanismes de coordination régionale pour le contrôle des maladies animales qui constituent une menace à la santé publique et animale et ont un impact sur le commerce international de produits animaux y est étroitement liée.

11. La Commissaire a reconnu que le changement climatique est une dure réalité qu'il faut affronter en raison de la menace qu'il pose au développement durable de l'élevage et aux moyens de subsistance de millions de communautés africaines tributaires de cette activité. Elle a souligné la nécessité de renforcer la résilience des communautés vulnérables dépendantes de l'élevage dans la lutte contre les effets du changement climatique, la sécheresse et d'autres catastrophes naturelles telles que les récentes sécheresses dans les régions de la Corne de l'Afrique et du Sahel. Elle a décrit les principales options d'investissement susceptibles de soutenir la production animale dans les zones arides et semi-arides et d'aider les éleveurs à faire face aux effets du changement climatique.

12. Elle a terminé son allocution en attirant l'attention sur la multiplicité des problèmes qui se posent au développement de l'élevage en Afrique et la nécessité d'un nombre aussi élevé de solutions, tout en rappelant que les ressources sont limitées. Elle a donc souligné la nécessité pour les EM et les régions de cibler les investissements dans les filières pour lesquelles ils ont des atouts sans équivalents ailleurs.

13. La Commissaire a souligné que l'année 2013 marque le 10^{ème} anniversaire du PDDAA, et le thème est « **Soutenir la dynamique PDDAA** ». Elle a fait remarquer les efforts déployés par les États membres pour investir dans le secteur de l'élevage dans le cadre du PDDAA. Elle a informé les participants que le Sommet de l'UA a déclaré 2014 l'année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique, et espère que les résultats de la 9^{ème} Conférence des ministres enrichiront les mesures à prendre pour marquer cette année importante. Elle s'est dit optimiste que le secteur de l'élevage pourrait jouer un rôle-clé dans la renaissance africaine.

14. M. Kouassi Adjumani, ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire, a prononcé une allocution de bienvenue. Il a informé les participants que

la Côte d'Ivoire était heureuse d'avoir été choisie, lors de la 8^{ème} Conférence tenue à Entebbe en Ouganda en mars 2010, pour accueillir cette réunion, et a félicité l'UA-BIRA d'avoir pris l'initiative d'organiser cette rencontre biennale. Le ministre a souligné l'importance de l'élevage en Afrique, en particulier en ce qui concerne la promotion de l'unité parmi les peuples communs du continent. De plus, il a décrit quelques-unes des initiatives de développement de l'élevage que le Gouvernement de son pays met en œuvre pour améliorer le secteur. Il a terminé son allocution en souhaitant à tous les participants la bienvenue en Côte d'Ivoire, et leur a conseillé de prendre le temps d'apprécier l'hospitalité de ses compatriotes.

15. M. Hamed Bakayoko, Ministre de la Sécurité, a prononcé le discours d'ouverture au nom de Son Excellence le Président de la Côte d'Ivoire. Il a souhaité la bienvenue aux participants et leur a souhaité un agréable séjour dans le pays. Il a remercié les organisateurs de la réunion et tous les participants, et a déclaré que la forte participation à cette rencontre était une preuve de l'engagement de l'Afrique pour le développement durable de l'élevage.

16. Le ministre a informé les participants que le Gouvernement de Côte d'Ivoire a honoré l'engagement d'allouer 10 % de son budget national à l'agriculture, ceci étant l'une des nombreuses initiatives de développement de l'élevage en cours de mise en œuvre par le pays.

Il a enfin ouvert la réunion au nom du Président de la Côte d'Ivoire, M. Alassane Dramane Ouattara.

III. COMPOSITION DU BUREAU

Président :	Côte d'Ivoire
1 ^{er} Vice-président :	Mozambique
2 ^{ème} Vice-président :	Tchad
3 ^{ème} Vice-président :	Rwanda
Rapporteur :	Libye

IV. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

17. Les ministres ont adopté l'ordre du jour et l'organisation des travaux.

V. SIGNATURE DE CONTRATS POUR DE NOUVELLES INITIATIVES ENTRE LA CUA ET L'UE

18. L'Union africaine et la Commission européenne (CE) ont signé un contrat afin de faciliter et fournir un cadre juridique pour l'exécution de 3 projets qui seront mis en œuvre par l'UA-BIRA avec le financement de l'UE.

19. Le contrat a été signé par S.E. Rhoda Peace Tumusiime au nom de la CUA et par M. Bernard Rey au nom de l'UE.

VI. PRESENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT DES EXPERTS

20. Le Rwanda, 3^{ème} vice-président, a présenté le rapport de la réunion des experts, au nom des experts. Les ministres se sont félicités du travail fait par les experts et ont fait des observations pour enrichir le document.

21. Après leurs délibérations, les ministres ont adopté le rapport des experts.

VII. INTERVENTIONS DES ORATEURS INVITES

Intervention de la Commission de la CEDEAO

22. Dr. Marc Lapodini Atouga, commissaire à l'Agriculture, l'Environnement et les Ressources en eau à la CEDEAO, exhorte les pays à investir davantage de ressources financières dans le secteur et à augmenter les ressources en termes d'accès aux connaissances et aux intrants nécessaires (médicaments, vaccins, aliments, semences améliorées). La vision de la CEDEAO à l'horizon 2020 est « une CEDEAO des peuples ». Nous devons passer de la perception simpliste de l'élevage actuellement focalisée sur les ruminants à une production plus globale et diversifiée, y compris les espèces monogastriques susceptibles de contribuer à une croissance économique accélérée. C'est sur cette base que la Conférence des ministres de la CEDEAO en charge des ressources animales ont adopté en 2010 à Bamako le « Plan d'action stratégique pour la transformation de l'élevage en Afrique de l'Ouest ». La Commission se trouve actuellement à l'étape de finalisation d'un projet visant à promouvoir les volailles (poulets et pintades) dans les régions septentrionales des pays de la CEDEAO. Sur la base des principes de subsidiarité et de complémentarité, le renforcement du partenariat entre l'UA-BIRA et la Commission de la CEDEAO permettra des gains en termes d'efficacité et d'efficacités, y compris dans la mobilisation de ressources financières pour les projets communs.

Intervention de l'OIE

23. : Le directeur général de l'OIE, Dr Bernard Vallat, a souligné l'importance de l'élevage pour les humains et l'importance de la santé publique vétérinaire en Afrique. Il a félicité l'UA-BIRA pour la coordination d'une position commune de l'Afrique au cours de l'Assemblée générale de l'OIE, qui a renforcé la participation des pays africains aux travaux de normalisation. Il a en outre mis en relief les travaux de l'OIE avec les États membres de l'UA, en particulier l'évaluation des performances de leurs services vétérinaires au moyen de l'outil PVS de l'OIE, et a réaffirmé l'engagement de cette organisation à les aider à mobiliser les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les résultats de cette activité.

Il a enfin réaffirmé l'engagement de l'OIE à travailler avec les institutions de l'UA telles que l'UA-BIRA, l'UA-PATTEC et l'UA-PANVAC pour promouvoir les questions de santé animale sur le continent dans le cadre de l'approche « Une Seule Santé » (USS) et à assurer l'interopérabilité entre son système *WAHIS* de notification des maladies (Système mondial d'information sur la santé animale) et le système *ARIS* de l'UA-BIRA (Système d'Information sur les ressources animales) afin de faciliter la déclaration des maladies par les EM de l'UA.

Intervention de la FAO

24. Dr Modibo Traoré, chef du Bureau de liaison de la FAO auprès de l'UA, a souligné la nécessité de transformer le secteur de l'élevage en Afrique pour atteindre la sécurité alimentaire au niveau régional. Il a proposé des options pour l'amélioration de la production et productivité animales sur le continent, avec un accent particulier sur l'intensification durable des systèmes de production le cas échéant, l'extension des zones de production agro-pastorales par le contrôle des glossines, et la promotion du commerce intra-africain de produits animaux. Dr Traoré a terminé son intervention en lançant un appel en faveur du renforcement de la coopération régionale pour le développement de l'élevage, car les efforts nationaux isolés ne seront jamais suffisants pour améliorer la contribution du secteur de l'élevage à la sécurité alimentaire et à la croissance économique.

Intervention de l'UE

25. Dr Bernard Rey de l'UE a rappelé le partenariat stratégique adopté en 2007 entre l'Afrique et l'Union européenne, et l'engagement renouvelé de l'UE à soutenir l'agriculture durable et la sécurité alimentaire en Afrique à travers le PDDAA, comme le souligne la nouvelle politique européenne d'aide au développement. Il a également réaffirmé l'engagement de l'UE à continuer à soutenir l'élevage dans le cadre du PDDAA et a encouragé les ministres à s'engager activement dans la formulation en cours du 11^{ème} FED (Fonds européen de développement), l'agriculture étant considérée comme une priorité dans de nombreux pays.

VIII. INTERVENTIONS DES MINISTRES ET DES CHEFS DES DELEGATIONS

Les ministres et les représentants des États membres de l'Union africaine ont fait les interventions suivantes :

Intervention du ministre de la Tanzanie

26. Le ministre tanzanien a exprimé sa satisfaction pour la qualité du travail fait par l'équipe technique et a mis en exergue les énormes ressources animales de la Tanzanie et le rôle crucial joué par l'élevage dans tous les aspects de la vie dans son pays. Il a fait observer que l'élevage contribue de manière substantielle au produit intérieur brut (PIB), et a décrit à grands traits les principaux défis auxquels le secteur est confronté. Il s'est félicité des efforts déployés par la CUA (en particulier l'UA-BIRA et l'UA-PATTEC) pour aider son pays à relever quelques-uns de ces défis. Il a demandé à l'UA-BIRA d'examiner d'un œil critique les défis posés par la saisonnalité et le cycle des sécheresses afin d'aider le secteur dans son pays.

Intervention du ministre de l'Union des Comores

27. Le ministre de l'Union des Comores, tout comme ses homologues, a remercié le gouvernement de la Côte d'Ivoire et l'UA-BIRA pour l'organisation de la conférence, et a souligné la contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire et à la préservation des sols, entre autres effets bénéfiques. Il a énuméré quelques-uns des défis auxquels fait face le secteur et les interventions appropriées en cours de mise en place par le gouvernement comorien pour relever ces défis. Il s'agit notamment de réformes politiques par la création de plateformes politiques et d'autres réformes juridiques. Il a

profité de l'occasion pour remercier les autres partenaires au développement pour le soutien accordé à son pays.

Intervention du ministre du Soudan

28. Le ministre de l'Élevage, des Pêches et des Parcours de la République du Soudan a exprimé l'engagement de son gouvernement à mettre en application les décisions de la 8^{ème} Conférence ministérielle. Il a informé les ministres présents à cette rencontre que le gouvernement de son pays avait relevé l'allocation budgétaire à l'élevage à 40% du budget agricole. Il a évoqué les progrès en cours de réalisation axés sur le soutien au développement de l'élevage au Soudan, y compris les efforts visant à améliorer la compétitivité par l'augmentation de la valeur, l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée pour les intrants de l'élevage et la participation des organisations professionnelles du secteur de l'élevage dans les institutions financières. Il a souligné la nécessité pour le Soudan de remédier au grand déficit en production laitière dans le pays. Le ministre a informé les participants de la collaboration entre le Soudan et tous les pays voisins en vue du contrôle des maladies animales, y compris un programme réussi de lutte contre la trypanosomiase exécuté conjointement avec l'Éthiopie.

Intervention de l'Égypte

29. Le représentant de l'Égypte a reconnu la pertinence du thème de la conférence de cette année par rapport aux défis mondiaux actuels, et a souligné en particulier l'importance des différents points soulevés lors de la réunion des experts, dont la mise en œuvre contribuera largement à promouvoir la croissance du secteur de l'élevage. Il s'agit notamment de l'amélioration des politiques de gouvernance vétérinaire en Afrique, la conservation des ressources zoogénétiques, la nécessité d'améliorer les investissements publics et privés dans le secteur, la promotion du commerce inter et intra-régional, la lutte contre les maladies et les efforts visant à atténuer les défis posés par le changement climatique.

Intervention du ministre de la Zambie

30. L'allocation de la République de Zambie a été lue par le ministre adjoint de l'Agriculture et de l'Élevage. Il a décrit quelques-unes des richesses naturelles de son pays et a énuméré certains programmes de développement de l'élevage en cours de mise en œuvre par son gouvernement. Il s'agit, entre autres, des programmes de lutte contre les maladies qui impliquent l'élaboration et la révision des politiques de l'élevage, la création de zones indemnes de maladies, les programmes de vaccination et la lutte contre les vecteurs, en particulier les tiques et les glossines, l'amélioration des services de vulgarisation de l'élevage, la création de centres de reproduction, le renforcement de l'épidémiologie et la révision de la législation vétérinaire. Il a informé ses homologues que son gouvernement a également créé un fonds d'urgence pour la lutte contre les urgences sanitaires dans le budget national 2013. Le ministre adjoint a enfin énuméré quelques-uns des programmes d'élevage en cours d'exécution dans le pays, et a particulièrement rendu hommage aux organes de l'Union africaine pour leur contribution à la mise en œuvre de ces projets.

Intervention de la ministre du Mali

31. Au nom du président du Mali, la ministre malienne a remercié le Gouvernement de Côte d'Ivoire, et s'est félicitée du soutien et de l'assistance accordés par le Gouvernement ivoirien pour soutenir les efforts de rétablissement de la paix dans son

pays. Tout en appréciant le travail fait par les experts, elle a recommandé d'éviter les actions isolées et a préconisé une collaboration plus étroite entre les pays. La ministre a souligné les efforts de la CEDEAO dans ce domaine, et estime qu'ils constituent une bonne action qui permettra d'améliorer le commerce régional.

Intervention du ministre du Swaziland

32. Le représentant du Swaziland a informé les participants que l'investissement public dans l'agriculture dans son pays est toujours inférieur à 10%. L'accès aux marchés reste une priorité du gouvernement ; et une approche filière, qui rassemble les acteurs concernés, est en cours de mise en œuvre dans le pays. Le Swaziland soutient les initiatives visant à protéger la biodiversité continentale et la préservation des ressources génétiques en vue d'atténuer les effets des bouleversements climatiques qui conduisent à la perte d'animaux. Le pays appuie également les initiatives de l'UA-BIRA axées sur l'amélioration de la gouvernance vétérinaire.

Intervention du ministre de la Sierra Leone

33. Après avoir adressé ses salutations aux organisateurs, le ministre a informé l'assemblée que son pays a achevé son pacte PDDAA et a réalisé l'allocation de 10% à l'agriculture en 2010. Il a ensuite identifié quelques-uns des défis auxquels le secteur est confronté et a formulé des recommandations pour les relever, lesquelles devraient inclure la reconnaissance et le soutien du rôle des femmes dans le développement de l'élevage.

Intervention de la ministre du Burundi

34. La ministre burundaise s'est félicitée de l'appui accordé à son pays et a exprimé l'espoir que la PPR (peste des petits ruminants) sera éradiquée. Elle a informé les participants que son gouvernement a alloué 27% de son budget à l'agriculture, dont 11,1% seront consacrés à l'élevage.

Intervention du ministre du Tchad

35. Le ministre de l'Agriculture du Tchad a insisté sur la nécessité d'harmoniser les politiques dans le contexte de la flambée des prix des denrées alimentaires. Il a appuyé le thème de la conférence et les recommandations proposées par les experts. Il a déclaré que le thème et les recommandations vont dans le même sens que le plan de développement de son pays pour le secteur de l'élevage, qui comprend le développement des infrastructures pour la transformation des produits animaux, le renforcement de la certification, les réformes de politiques et le contrôle des maladies.

Intervention du ministre du Malawi

36. Le ministre du Malawi a confirmé que son pays a alloué plus de 12% de son budget à l'agriculture et que le pays utilise une approche sectorielle. Il a énuméré quelques-unes des initiatives en cours de mise en œuvre dans le pays, qui comprennent l'élaboration de politiques, l'augmentation de la production laitière à travers le concept « une personne, un animal laitier », les activités de contrôle des maladies et la mise en place d'une nouvelle faculté de médecine vétérinaire à Lilongwe.

Intervention du ministre des Seychelles

37. Le représentant seychellois a confirmé que dans son pays le pacte PDDAA a été signé et validé en 2011, et que l'élaboration du Plan national pour la sécurité

alimentaire et nutritionnelle est presque achevée. Il a ensuite remercié les partenaires au développement pour leur soutien.

Intervention du ministre de la République centrafricaine

38. En dépit de l'instabilité civile, la République centrafricaine (RCA) a réussi à participer à la fois à la réunion des experts et à celle des ministres. Dans son intervention, le ministre a fait part de sa satisfaction pour le rapport des experts et de son approbation des recommandations solides présentées, mais s'est dit préoccupé par le fait que la situation qui prévaut actuellement dans son pays ne permettra pas une mise en application efficace et efficiente de ces recommandations puisque toutes les infrastructures ont été touchées et les stocks de vaccin détruits. A propos de cet aspect, le ministre de la RCA a sollicité le soutien de l'UA-BIRA et des partenaires au développement pour la réhabilitation des infrastructures et la fourniture d'un soutien logistique et technique d'urgence.

Intervention du ministre du Mozambique

39. Le ministre mozambicain a informé les participants que son gouvernement a jusqu'à présent alloué 7% de son budget à l'agriculture pour la période 2012 -2017. Il a souligné la menace constituée par les maladies animales et a recommandé le recours à la BAD pour chercher une assistance en faveur du développement de l'élevage.

Intervention du ministre de la Namibie

40. Le représentant de la Namibie a mis en relief l'importance de l'élevage dans son pays et a souligné que les produits animaux ont réussi à maintenir leur accès aux marchés lucratifs étrangers. Il a également indiqué que le gouvernement de son pays alloue jusqu'à 30% de son budget agricole à l'élevage et s'emploie actuellement à renforcer son engagement dans le PDDAA. Cependant, le secteur est confronté à de nombreux défis, et cherche à accéder aux marchés internes sur le continent africain.

Intervention du ministre de la Mauritanie

41. Le secteur de l'élevage a un grand potentiel et constitue l'une des priorités du gouvernement de la Mauritanie. Dans la perspective de renforcer la croissance du secteur, le pays a élaboré une Vision 2025, une stratégie de développement rural avec un code agropastoral, et des plans de développement de l'agriculture et de l'élevage. La Mauritanie appuie l'organisation d'une conférence des chefs d'États africains sur le développement du secteur de l'élevage en Afrique entre autres thèmes, et le financement du secteur par une aide budgétaire.

Intervention du ministre de Madagascar

42. En 2011, Madagascar s'est lancé dans l'élaboration d'un programme pour ses secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, et cherche à l'aligner sur le processus PDDAA. La signature du pacte est prévue pour mai 2013. Dans le souci de redynamiser le secteur de l'élevage, le ministère de l'Élevage a élaboré en 2013 la Politique nationale de l'élevage. Madagascar entend exploiter les résolutions de la 9^{ème} Conférence afin de mieux cibler ses programmes d'investissement sur le secteur de l'élevage.

En ce qui concerne le Plan stratégique de l'UA-BIRA, le ministre a indiqué que Madagascar pourrait exécuter certaines activités relatives à l'élaboration et à

l'application des normes et réglementations. Le pays a accueilli la mission d'analyse des écarts PVS effectuée par les experts de l'OIE. Avec le soutien des partenaires dont l'UA-BIRA, Madagascar a organisé cette année une table ronde des bailleurs de fonds pour le développement de l'élevage. Pour ce qui est de l'accès aux marchés, le ministère de l'Élevage et les opérateurs du secteur ont participé à un atelier sur les conditions d'accès aux marchés, organisé dans le cadre de l'Accord de partenariat économique intérimaire entre le groupe de l'Afrique orientale et australe et l'UE.

Intervention du ministre du Niger

43. Le ministre en charge de l'élevage au Niger a remercié l'UA-BIRA pour l'organisation et les résultats de la réunion ministérielle. Il a souligné l'importance d'investir dans l'élevage, faisant référence à la situation de l'élevage au Niger où le cheptel atteint 38 millions de têtes et une contribution de 10% au PIB.

Intervention du ministre du Sud Soudan

44. Le ministre en charge des ressources animales au Sud Soudan a remercié l'UA-BIRA, la Côte d'Ivoire et le président de la Côte d'Ivoire, respectivement pour l'organisation de la réunion ministérielle, l'accueil de la rencontre et les efforts de restauration de la paix. Il a en outre confirmé son approbation pour le rapport des experts et les recommandations élaborées. Il a indiqué que le Sud Soudan élève des bovins et des caprins, même si la pêche peut être un secteur important car elle est estimée à environ 300 000 tonnes métriques. Depuis l'indépendance du pays, des cadres politiques ont été élaborés et des budgets suffisants alloués. Cependant, il y a matière à amélioration en raison des défis liés à la construction d'un nouveau pays.

Intervention du ministre de Sao Tomé-et-Principe

45. Le ministre de l'élevage de Sao Tomé-et-Principe a apprécié le rôle joué par l'UA-BIRA et la Côte d'Ivoire dans l'organisation de la réunion. Il a indiqué que la réunion était une occasion d'évaluer l'état d'avancement sur le continent et de jeter les bases pour le développement du secteur. Étant donné que le pays compte 170.000 habitants tributaires de l'agriculture, le ministre a indiqué que l'éradication de la pêche illicite revêt une importance capitale. Il a ajouté que la production animale à Sao Tomé-et-Principe est faible bien que l'économie du pays repose sur l'agriculture, et que l'élevage représente 14% du secteur.

Intervention du ministre de Maurice

46. Le représentant de Maurice a souligné l'importance primordiale d'investir davantage dans le secteur agricole, quelles que soient les mesures prises par les pays donateurs. Les gouvernements des États membres doivent souscrire pleinement à ce processus de développement. À cet égard, le gouvernement de Maurice a créé en 2009 un fonds de sécurité alimentaire à hauteur de 35 millions USD pour une période de 5 ans, afin de donner un coup de fouet au secteur agricole. Étant une petite économie insulaire dans l'océan Indien, Maurice croit en l'efficacité de la coopération régionale. À la suite de l'expérience de la peste porcine africaine en 2007, le pays s'est doté d'un système régional de surveillance et d'alerte précoce efficace. À cet égard, Maurice est un membre à part entière de l'organisation de lutte contre les risques zoonosaires dans les 5 États insulaires de l'océan Indien.

Intervention du ministre de l'Ouganda

47. Dans son intervention, le ministre des Ressources animales de l'Ouganda a indiqué que le thème de la 8^{ème} Conférence des ministres était l'accès aux marchés. Il a ensuite fait observer la balance commerciale négative des produits animaux et les opportunités offertes par les défis. Le ministre a indiqué que l'Ouganda a institutionnalisé le PDDAA et a participé à l'élaboration de politiques régionales facilitée par l'IGAD et l'EAC. Il a apprécié le rôle de la CUA et de l'UA-BIRA et a remercié les partenaires au développement, les CER et les institutions de la CUA pour leur soutien et attention.

IX. RECOMMANDATIONS

A propos de l'investissement dans le secteur de l'élevage en Afrique

48. **Prenant note** du faible taux de mise en application de la décision de Maputo d'allouer 10 % du budget national à l'agriculture ;

49. **Préoccupés** par l'absence de progrès significatifs depuis la 8^{ème} Conférence en matière d'augmentation des investissements publics et privés dans le secteur de l'élevage ;

50. **Reconnaissant** le besoin de réévaluer la contribution de l'élevage au PIB agricole en prenant en considération les autres contributions non monétaires de l'élevage aux économies nationales afin de réaffirmer son importance socio-économique ;

51. **Considérant** l'inadéquation des mécanismes de soutien financier au secteur de l'élevage ;

Les Ministres

52. **Réaffirmant** la nécessité pour les États membres de respecter les engagements de Maputo d'allouer 10% du budget national à l'agriculture, 30% au moins de cette part agricole devant être consacrés à l'élevage afin d'atteindre une croissance annuelle de 4,2% dans le secteur ;

53. **Recommandent** à l'UA et aux CER de mettre en place des « équipes d'experts en élevage » pour renforcer les processus PDDAA nationaux, en particulier dans le cadre des interventions d'investissement post-pactes ;

54. **Recommandent** à l'UA de coordonner, en consultation avec les CER, l'élaboration d'une stratégie globale de réforme / développement du secteur de l'élevage avec des objectifs clairs et la définition des rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes, et d'élaborer par la suite un programme continental et coordonner la mobilisation des ressources pour sa mise en œuvre ;

55. **Prient** les États Membres de mettre en place des mesures incitatives qui encouragent les banques commerciales et les institutions de micro-finance à augmenter

leur soutien financier au secteur de l'élevage, une attention particulière étant portée aux petits producteurs ;

56. **Requièrent** les EM de mettre à disposition des ressources suffisantes afin de renforcer leur services vétérinaires, conformément aux prescriptions de l'analyse PVS de l'OIE et de l'analyse des écarts, et de s'assurer que les stratégies de lutte contre les maladies sont placées au centre des priorités agricoles nationales ;

57. **Réitèrent** la nécessité pour l'UA d'organiser un sommet de l'élevage qui permettra d'engager les chefs d'État et de gouvernement de l'UA à réagir par rapport aux décisions portant sur les sujets relatifs aux ressources animales.

A propos de la création d'un environnement favorable à une croissance soutenue dans le secteur de l'élevage en Afrique

58. **Reconnaissant** que l'environnement politique et institutionnel actuel dans le secteur de l'élevage n'est pas favorable aux investissements et à une croissance soutenue du secteur ;

59. **Conscients** du besoin d'engager pleinement les acteurs étatiques et non étatiques dans l'élaboration de politiques ;

60. **Considérant** la nécessité pour les États membres et les CER d'investir dans la collecte et l'analyse des données, fondement de la formulation de politiques reposant sur des informations factuelles, la préparation aux situations d'urgence, la planification et l'élaboration de stratégies sectorielles ;

Les Ministres

61. **Recommandent** aux États Membres et aux CER d'entreprendre des réformes politiques et institutionnelles, et de renforcer les partenariats et les capacités humaines dans le secteur de l'élevage afin de créer des conditions favorables à même d'encourager les investissements et d'améliorer la prestation de services ;

62. **Recommandent** à l'UA et aux CER de renforcer les initiatives en faveur de l'intégration régionale par l'harmonisation des programmes d'enseignement vétérinaire et en sciences animales fondés sur les normes internationales, la mobilité des professionnels et la reconnaissance mutuelle des qualifications par les EM ;

63. **Encouragent** les États membres et les CER à mettre en place et à opérationnaliser les plateformes politiques de l'élevage en tant que mécanisme permettant une approche inclusive qui rassemble les représentants du secteur public et les acteurs non étatiques, et à établir des liens fonctionnels avec le PDDAA aux niveaux national et régional.

A propos de la menace du changement climatique et de la vulnérabilité du secteur de l'élevage

64. **Considérant** la récurrence de crises graves liées aux intempéries produites par les changements climatiques et la vulnérabilité particulière des États insulaires et des

zones côtières et pastorales par rapport au changement climatique et à d'autres défis spécifiques relatifs à l'élevage ;

65. **Reconnaissant** le besoin pour les décideurs et les communautés de base d'accéder en temps opportun aux informations climatiques précises ;

Les Ministres

66. **Recommandent** à l'UA, aux CER et aux partenaires techniques d'assister les États membres dans l'identification et le renforcement des initiatives en matière de conservation et d'utilisation des ressources zoogénétiques adaptées aux conditions locales, notamment par la mise en place de banques de gènes pour la conservation in-situ et ex-situ ;

67. **Recommandent** à l'UA et aux CER d'aider les États membres à opérationnaliser le cadre de politique pastorale dans le contexte du PDDAA ;

68. **Recommandent** à l'UA-BIRA et aux CER en partenariat avec d'autres institutions compétentes de développer et faciliter la mise en œuvre des systèmes d'alerte précoce et des mécanismes d'urgence impliquant les communautés de base face au changement climatique, avec une attention particulière aux États insulaires et aux régions côtières ;

69. **Recommandent** à l'UA, aux CER et aux partenaires au développement d'aider les EM à élaborer et mettre en œuvre des programmes visant à renforcer la résilience des communautés tributaires de l'élevage aux événements extrêmes.

A propos des stratégies destinées à déployer le potentiel de l'élevage en Afrique

70. **Préoccupés** par la faible compétitivité des produits animaux africains sur les marchés domestiques, régionaux et mondiaux, par les contraintes pour le commerce intra et inter régional en Afrique dues aux infrastructures insuffisantes, aux obstacles réglementaires, à la persistance des barrières non tarifaires et à l'implication limitée des professionnels dans la structuration des filières ;

71. **Reconnaissant** qu'un soutien aux filières orientées vers les marchés peut marginaliser les petits producteurs s'il n'est pas mis en œuvre de façon appropriée ;

72. **Conscients** de l'importance du rôle joué par les petits ruminants dans la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés dépendantes de l'élevage, et de l'impact de la PPR sur leur production et productivité ;

73. **Considérant** le besoin de coopération régionale dans le domaine de la santé animale ;

74. **Considérant** la menace croissante constituée par les tiques et maladies transmises par les tiques, et l'utilisation anarchique d'acaricides par les éleveurs qui conduit à des résistances des tiques aux acaricides et à des problèmes de santé publique et environnementaux ;

75. **Conscients** du besoin de renforcer la participation effective des États membres de l'UA aux activités de l'OIE ;

Les Ministres

76. **Encouragent** les États membres à adopter une approche filière comme stratégie d'investissement fondée sur les avantages comparatifs nationaux et régionaux en vue de renforcer le commerce intra et inter régional d'animaux et de produits animaux ;

77. **Demandent** à l'UA, aux CER et aux partenaires au développement d'assister les États Membres dans la mise en place et l'exécution de stratégies nationales pour le contrôle des tiques et maladies transmises par les tiques en prenant connaissance des technologies émergentes telles que la vaccination contre les tiques ;

78. **Recommandent** aux États Membres de soutenir activement les organisations de producteurs de base pour améliorer leur accès aux services et aux marchés, avec un accent particulier sur les associations de femmes ;

79. **Approuvent** la Stratégie panafricaine de contrôle progressif de la PPR élaborée par l'UA et recommandent à l'UA, aux CER, aux EM et aux partenaires au développement de mobiliser les ressources nécessaires à sa mise en œuvre sous la coordination de l'UA-BIRA, avec le soutien de l'UA-PANVAC, de l'OIE et de la FAO ;

80. **Encouragent** les États membres et les CER à appliquer les concepts de compartimentation et de commerce basés sur les marchandises ainsi que le principe d'équivalence pour améliorer l'accès aux marchés ;

81. **Encouragent** les États membres à mettre à jour leurs contributions annuelles à l'OIE afin d'assurer leur participation effective au processus de normalisation ;

82. **Approuvent** le Plan stratégique 2014-2018 de l'UA-SAFGRAD et recommandent à la CUA, aux CER, aux organisations internationales et aux partenaires au développement de fournir un appui technique et financier pour sa mise en œuvre, y compris pour aider les pays et les CER à élaborer leurs pactes et plans d'investissement PDDAA pour les zones semi-arides et arides d'Afrique ;

83. **Recommandent** à la CUA de fournir à l'UA-PANVAC les ressources nécessaires pour la destruction du matériel restant contenant le virus de la peste bovine et de transférer ce qui est jugé nécessaire à l'UA / PANVAC qui en assurera le stockage sécurisé ;

84. **Recommandent** aux États Membres et aux CER d'élaborer des stratégies T & T nationales et régionales et des plans d'action en cohérence avec la Stratégie et Plan d'action continentaux de la PATTEC, d'accroître leurs investissements publics, et de participer à une conférence de mobilisation des ressources sur les interventions en

faveur de la lutte contre les T & T, dans le cadre de la commémoration des quinze ans de la PATTEC, et d'examiner les progrès accomplis à l'horizon 2015.

ADOPTION DU RAPPORT DES MINISTRES

85. Les ministres ont mis en évidence les défis auxquels le secteur de l'élevage est confronté, et ont partagé les mesures prises par leurs pays pour relever ces défis.

86. Les Ministres se sont accordés sur le besoin urgent de mener des actions destinées à améliorer les investissements publics et privés dans le secteur de l'élevage, à améliorer les capacités humaines et à positionner le secteur de l'élevage de manière à lui faire jouer le rôle qui lui revient dans la réduction de la pauvreté, la promotion du commerce et l'intégration régionale.

87. Ils ont également réaffirmé le besoin de réformes politiques et institutionnelles dans le secteur de l'élevage qui permettront d'améliorer sa contribution à une croissance soutenue et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, dans le cadre du PDDAA.

88. En conclusion, les ministres ont remercié le Gouvernement de la Côte d'Ivoire d'avoir accueilli la 9^{ème} Conférence des ministres en charge des Ressources animales en Afrique, et les organisateurs qui ont facilité leur participation.

89. Après leurs délibérations, les ministres ont adopté le rapport et ont demandé qu'il soit soumis aux organes politiques de l'UA pour examen et adoption.

90. Proposent que la prochaine réunion se tienne en 2015 en Égypte.

Done in Abidjan, April 19, 2013.

2014

Rapport de la neuvieme session
ordinaire de la conference des
ministres Africains en charge des
ressource animal Abidjan, Côte
D'ivoire du 16 AU 19 Avril 2013

Union africaine

Union africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3355>

Downloaded from African Union Common Repository